Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260430-DELIB_2026_040-DE

AN OSPITAL L'HÔPITAL CAMFROUT Aroak ato

DELIBERATION 2026_040

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 23 avril 2026

Présents	Votants
17	18

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, M. CHARVIN Thomas, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents : Mme BIRHART Ludivine (procuration donnée à M. GUÉNEUGUÈS), Mme GUICHOUX Sisilia

Secrétaire de séance : Thomas CHARVIN

Objet : Convention de partenariat d'entretien et de réparation des véhicules réalisés par le service garage mutualisé

La CAPLD est gestionnaire d'un service garage en charge de l'entretien et de la réparation des véhicules, engins et matériels de sa flotte. Elle souhaite également faire bénéficier les communes situées sur le territoire de la communauté d'agglomération ainsi que l'ensemble de leurs établissements ou groupements, et la SPL Eau du Ponant.

Cette convention a vocation à régir les conditions de mise à disposition des moyens du garage à l'usager pour l'entretien et la réparation de leur parc de véhicules, engins ou matériels affectés à l'exploitation de leurs services.

Cette convention définit les niveaux de qualité en termes de délais de mise en œuvre, de performance, de disponibilité, de maintenance et de support.

Les travaux d'entretien et de réparation de ces véhicules sont assurés par le service garage de la CAPLD situé à St Ernel sur Landerneau.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention de partenariat d'entretien et de réparation des véhicules réalisés par le service garage mutualisé.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260430-DELIB_2026_040-DE

Votes pour	**18**
Votes contre	**0**
Abstentions	**0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la convention de partenariat d'entretien et de réparation des véhicules réalisés par le service garage mutualisé ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention ainsi que tout avenant ou acte afférent.

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 04/05/2026*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT